

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Collectis publie ses résultats business et financiers préliminaires du deuxième trimestre 2023

- *Des données cliniques et translationnelles actualisées de l'étude BALLI-01 (évaluant UCART22) dans la LLA-B en rechute ou réfractaire ont été présentées à la réunion annuelle de l'EHA*
 - *Les essais cliniques BALLI-01 (évaluant UCART22), NATHALI-01 (évaluant UCART20x22) et AMELI-01 (évaluant UCART123) se poursuivent pour les patients atteints respectivement de B-LLA en rechute ou réfractaire, LNH à cellules B en rechute ou réfractaire et de LAM en rechute ou réfractaire*
 - *Des données précliniques ont été présentées pour développer une correction génétique HBB de la mutation drépanocytaire & des TALE Base Editors (TALE-BE) à la réunion annuelle de l'ISCT 2023*
 - *Le docteur Cécile Chartier a été nommé en tant qu'administrateur du conseil d'administration de Collectis*
- *Situation de trésorerie de 89 millions de dollars au 30 juin 2023¹ et un horizon de trésorerie jusqu'au troisième trimestre 2023. Le rapport complet des résultats financiers du deuxième trimestre 2023 sera publié dans les prochains jours*
- *Collectis tiendra une conférence téléphonique pour les investisseurs le 4 août 2023 à 14 heures, heure de Paris – 8 heures, heure de New York*

New York, NY – Le 3 août 2023 - Collectis (Euronext Growth: ALCLS - Nasdaq: CLLS), société de biotechnologie de stade clinique, qui utilise sa technologie pionnière d'édition de génome TALEN® pour développer de potentielles thérapies innovantes pour le traitement de maladies graves, présente ses résultats business et financiers préliminaires pour le deuxième trimestre 2023, jusqu'au 30 juin 2023. Le rapport complet des résultats financiers du deuxième trimestre 2023 sera publié dans les prochains jours.

"Nous sommes fiers de notre équipe et de la solide exécution au cours de ce trimestre. Les données cliniques présentées sur UCART22 à l'European Hematology Association (EHA) sont positives pour les patients atteints de leucémie lymphoblastique aigüe à cellules B en rechute ou réfractaire, qui ont échoué à plusieurs lignes de traitement, notamment la chimio-immunothérapie multi-agents, la thérapie CAR T dirigée contre l'antigène CD19 et la greffe de

¹ La trésorerie inclut la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les comptes de trésorerie. Les comptes de trésorerie bloqués s'élevaient à 5 millions de dollars au 30 juin 2023.

cellules souches allogéniques. Nous sommes impatients de publier de nouvelles données dans le courant de l'année sur notre produit candidat UCART22 fabriqué en interne " a déclaré le docteur André Choulika, directeur général de Cellectis.

"De plus, nous avons réalisé des progrès en 2023 et continuons de nous concentrer sur nos principaux essais cliniques BALLI-01 (évaluant UCART22), NATHALI-01 (évaluant UCART20x22) et AMELI-01 (évaluant UCART123). Ce trimestre, Cellectis a présenté des données cliniques de l'essai clinique AMELI-01 lors de la réunion annuelle 2023 de l'American Society of Gene and Cell Therapy (ASGCT), déjà présentées à la réunion annuelle de l'American Society of Hematology (ASH) 2022. Ces données préliminaires soutiennent l'administration continue de UCART123 après un régime de lymphodéplétion à base de fludarabine, cyclophosphamide et d'alemtuzumab, chez les patients atteints de LAM en rechute ou réfractaire.

L'équipe d'innovation de Cellectis a également présenté des données précliniques sur le processus d'édition du génome pour développer une correction génétique HBB de la mutation drépanocytaire, ainsi qu'une analyse complète pour mieux concevoir des TALE-Base Editors (TALE-BE) lors de la réunion annuelle 2023 de l'International Society for Cell and Gene Therapy (ISCT). Ces réalisations démontrent une fois de plus la capacité de notre plateforme d'édition du génome et notre technologie TALEN® comme technologie de pointe pour les thérapies géniques, et que nous continuons à innover constamment pour pouvoir traiter les maladies avec des besoins non-satisfaits.

Malgré un environnement de marché incertain pour les entreprises de thérapies cellulaires et géniques, Cellectis reste concentrée sur sa mission de développement des produits candidats innovants pour les thérapies contre le cancer. »

Programmes de développement de nos produits candidats CAR T

BALLI-01 (évaluant UCART22) dans la leucémie lymphoblastique aigüe à cellules B (B-LLA) en rechute ou réfractaire

- UCART22 est un produit candidat à base de cellules CAR T allogéniques ciblant CD22 et évalué dans l'essai clinique de Phase 1/2a à escalade de doses et d'expansion BALLI-01.
- Le 9 juin, [Cellectis a présenté des données cliniques et translationnelles actualisées de BALLI-01 à l'European Hematology Association \(EHA\)](#). Ces données supportent la sécurité et l'efficacité préliminaires de UCART22 chez des patients atteints de LLA-B en rechute ou réfractaire, lourdement traités.
- Dans le poster présenté à l'EHA, Cellectis a inclut des données cliniques et translationnelles de patients ayant reçu UCART22 après un régime de lymphodéplétion (LD) avec de la fludarabine et de la cyclophosphamide (FC) ou de la fludarabine, de la cyclophosphamide et de l'alemtuzumab (FCA). Par rapport aux données présentées sur BALLI-01 à l'American Society of Hematology (ASH) 2021, le poster présente les données de six patients supplémentaires qui ont reçu UCART22 au niveau de dose 3 (DL3) au 31 décembre 2022.
- UCART22 a été administré après un régime de LD FC ou FCA et a été bien toléré. Aucune toxicité limitant la dose (DLT) ni aucun syndrome de neurotoxicité associé aux cellules immunitaires effectrices (ICANS) n'ont été observés.

- Les lymphocytes de l'hôte ne sont pas réapparus jusqu'au 28ème jour pour tous les patients qui ont bénéficié d'une lymphodéplétion FCA. Le pic de ferritine était en corrélation avec l'expansion des cellules UCART22 et le syndrome de relargage de cytokines (CRS). UCART22 continue d'être un produit candidat bien toléré, sans événement indésirable grave apparu en cours de traitement (TESAE) ou DLT n'ayant été rapporté. L'expansion des cellules UCART22 a été détectée chez 9 patients sur 13 dans le bras FCA et ont été associées à une activité clinique.
- L'essai clinique BALLI-01 recrute actuellement des patients après un régime de LD FCA avec le produit candidat de Collectis fabriqué en interne. Les prochaines données cliniques seront publiées dans le courant de l'année.

NATHALI-01 (évaluant UCART20x22) dans le lymphome non-Hodgkinien (LNH) à cellules B en rechute ou réfractaire

- UCART20x22, est le premier produit candidat allogénique de Collectis à double cellules CAR T en cours de développement pour les patients atteints de lymphome non-hodgkinien (LNH) à cellules B en rechute ou réfractaire et évalué dans l'essai clinique NATHALI-01².
- L'essai clinique NATHALI-01 se poursuit. Collectis prévoit de publier les premières données cliniques dans le courant de l'année.

AMELI-01 (évaluant UCART123) dans la leucémie myéloïde aiguë (LAM) en rechute ou réfractaire

- UCART123 est un produit candidat à base de cellules CAR T allogéniques ciblant CD123 et évalué chez des patients atteints de LAM en rechute ou réfractaire dans le cadre de l'essai clinique de Phase 1 à escalade de dose AMELI-01.
- Le 17 mai, [Collectis a présenté des données cliniques de l'étude AMELI-01 à l'American Society for Gene and Cell Therapy \(ASGCT\) 2023](#), présentées précédemment à la 64ème réunion annuelle de l'American Society of Hematology (ASH). Ces données préliminaires soutiennent l'administration des cellules UCART123 après lymphodéplétion avec FCA chez les patients atteints de LAM en rechute ou réfractaire.
- La présentation orale a passé en revue les données préliminaires des patients qui ont reçu UCART123 à l'un des niveaux de dose suivants : niveau de dose 1 (DL1) 2.5×10^5 cellules/kg ; niveau de dose 2 (DL2) 6.25×10^5 cellules/kg ; niveau de dose intermédiaire 2 (DL2i) 1.5×10^6 cellules/kg ; ou niveau de dose 3 (DL3) 3.30×10^6 cellules/kg après un régime de lymphodéplétion avec FC ([n=8], DL1 – DL3) ou avec FCA ([n=9], DL2 & DL2i).
- Les données préliminaires montrent que l'ajout de l'alemtuzumab au régime de lymphodéplétion avec de la fludarabine et de la cyclophosphamide a été associé à une lymphodéplétion prolongée et à une expansion des cellules UCART123 significativement plus élevée, le tout associé à une meilleure activité anti-tumorale.
- Deux patients sur huit (25%) dans le groupe à DL2 dans le bras FCA ont obtenu une réponse significative : un patient ayant échoué à cinq lignes de traitements incluant

² Ce projet est partiellement financé par le gouvernement français, dans le cadre du Plan France 2030. Le 8 mars 2023, BPIFrance et Collectis ont signé un contrat d'aide en subvention et en avance remboursable pour financer partiellement la recherche et le développement relatifs à UCART20x22.

une greffe de cellules souches allogéniques a présenté une réponse complète durable, sans maladie résiduelle minimale (MRD), qui s'est poursuivie au-delà de 12 mois, au mois de décembre 2022.

- L'essai clinique AMELI-01 recrute actuellement des patients au régime à 2 doses, après un régime de lymphodéplétion FCA.

Données de recherche et précliniques

UCART20x22

- Le 5 juin 2023, [Collectis a présenté des données précliniques sur son produit candidat UCART20x22, à la réunion annuelle de l'international Society for Cell & Gene Therapy \(ISCT\) 2023.](#)
- Collectis a présenté une preuve de concept pour un premier candidat allogénique à cellules T double CAR permettant de surmonter les mécanismes actuels de résistance aux thérapies CAR T dans le lymphome non Hodgkinien à cellules B, tout en fournissant une alternative thérapeutique potentielle au ciblage de CD19 et en permettant de réduire le temps entre la décision de traitement et l'infusion.
- Collectis a démontré que UCART20x22 présente une activité robuste *in vitro* et *in vivo*, contre des cellules cibles exprimant des niveaux hétérogènes de CD22 et CD20. Nous avons utilisé des tests de cytotoxicité *in vitro* contre différentes lignées cellulaires, montrant une forte activité que ces cellules expriment un seul antigène (CD20 ou CD22) ou les deux antigènes simultanément, ainsi qu'une libération d'IFN γ en réponse à une stimulation spécifique par l'antigène.

Article scientifique publié dans la revue Cancer Immunology Research

- Le 31 mai 2023, [Collectis a publié un article dans *Cancer Immunology Research* présentant des résultats précliniques de la capacité de UCART20x22 à cibler un large spectre de patients atteints de tumeurs malignes à cellules B.](#)
- Dans cette étude, nous avons démontré que les cellules CAR T allogéniques CD20x22 présentent une activité robuste, soutenue et dose-dépendante *in vitro* et *in vivo*, tout en ciblant efficacement les échantillons de lymphomes non hodgkiniens primaires présentant des niveaux hétérogènes de CD22 et CD20.

Correction génétique HBB de la mutation drépanocytaire

- [Des données précliniques ont été présentées dans un poster à la réunion annuelle de l'ISCT 2023, sur un processus d'édition du génome utilisant la technologie TALEN® de Collectis pour développer une correction génétique HBB très efficace de la mutation drépanocytaire.](#)
- Ces résultats ont démontré que l'administration d'ADN non viral associée à l'édition du génome par les TALEN® réduit la toxicité habituellement observée avec l'administration d'ADN viral et permet d'atteindre des niveaux élevés de correction du gène HBB dans les cellules souches hématopoïétiques, la sous population cellulaire dotée de potentiel thérapeutique à long terme.

- Collectis s'est appuyée sur la technologie TALEN® pour développer un processus d'édition du génome permettant une correction efficace du gène HBB tout en atténuant les risques potentiels associés à son inactivation. De plus, nous avons comparé les stratégies virales (TALEN-V) et non virales (TALEN-NV) d'administration de matrices d'ADN correctives dans des cellules souches et progénitrices hématopoïétiques (HSPC) provenant de donneurs sains mobilisés ou de patients homozygotes (HbSS pour la drépanocytose) non mobilisés.
- Les deux stratégies ont conduit à des efficacités élevées et comparables de correction du gène HBB in vitro chez les donneurs sains et les HbSS, sans affecter la viabilité, la pureté ou le potentiel clonogénique des HSPC génétiquement modifiées.

La présentation poster souligne les données suivantes :

- L'ingénierie à l'aide de la technologie TALEN® corrige efficacement le gène HBB muté dans les HSPC cliniquement pertinentes et favorise la correction du phénotype dans les globules rouges pleinement matures.
- Le processus d'édition du génome TALEN® optimisé par Collectis atténue les problèmes de sécurité potentiels en réduisant la fréquence d'inactivation du gène HBB (<10% de cellules β -thal).
- La réparation du gène HBB par un modèle d'ADN non viral atténue l'activation de la réponse aux dommages de l'ADN médiée par p53, préserve l'aptitude des cellules souches hématopoïétiques à long terme (CSH-LT) éditées et permet une prise de greffe efficace in vivo en utilisant un modèle murin immunodéficient.

TALE Base Editors (TALE-BE)

- [Une analyse détaillée permettant de mieux concevoir les TALE base editors \(TALE-BE\) utilisant la technologie TALEN® de Collectis a été présentée dans un poster](#) à la réunion annuelle de l'ISCT.
- Collectis a développé une stratégie qui lui a permis de caractériser de manière exhaustive les efficacités d'édition en fonction de la position de la séquence TC dans les fenêtres d'édition TALE-BE. Cette méthode tire spécifiquement parti de l'efficacité et de la précision de l'insertion de ssODN induite par les TALEN® dans les cellules T primaires, ce qui permet de se concentrer sur l'impact de la composition et des variations de la taille de la fenêtre de la cible sur l'activité/efficacité de TALE-BE.

La présentation poster souligne les données suivantes :

- Démonstration de la longueur optimale de la fenêtre de la cible (13/15 pb) pour un TALE-BE très efficace pour les architectures C40/C40 et C11/C11.
- Démonstration du contexte de séquence optimale pour des taux d'édition élevés.
- Démonstration que l'efficacité d'édition par l'architecture C11/C11 dépend fortement de la position de la cytosine, ce qui se traduit par une activité plus rigoureuse dans un contexte de taille de fenêtre de cible de 15 pb et par une diminution des événements d'édition non désirée.

Nous pensons que les connaissances obtenues permettront de mieux concevoir des TALE-BE efficaces tout en améliorant les profils de spécificité de cette plateforme d'édition innovante.

Article scientifique publié dans la revue *Frontiers in Immunology*

- Le 12 mai 2023, [Collectis a publié un article dans *Frontiers Bioengineering*](#) démontrant l'efficacité de ses cellules UCART FAP ingénierées grâce aux TALEN® dans la déplétion des fibroblastes associés au cancer (CAF), la réduction de la desmoplasie et l'infiltration des tumeurs.
- Plus de 90% des cancers épithéliaux, y compris les adénocarcinomes mammaires, colorectaux, pancréatiques et pulmonaires, expriment FAP, le marqueur de surface spécifique des CAF, ce qui en fait une cible prometteuse pour les cellules CAR T. Dans cette étude, Collectis propose une approche nouvelle et polyvalente de la thérapie combinée à base de cellules CAR T qui peut être étendue à la plupart des tumeurs froides riches en stroma, avec des cellules CAR T ciblant des antigènes tumoraux pertinents qui sont sinon récalcitrants à la thérapie cellulaire.

Les données précliniques ont démontré les données suivantes :

- Dans un modèle de xenogreffe en souris, la réussite de l'implantation des CAF humains dans les tumeurs a été confirmée par la coloration positive des cellules fusiformes avec un anticorps spécifique du FAP humain, récapitulant de manière physiologiquement pertinente une tumeur TNBC avec des compartiments tumoraux et stromaux.
- Les cellules UCART FAP ont réduit à elles seules de manière significative la croissance tumorale.
- Les résultats *in vitro* et *in vivo* démontrent que les cellules UCART FAP permettent la reprogrammation du microenvironnement tumoral (TME) froid et riche en stroma de tumeurs TNBC, rendant la tumeur sensible à l'infiltration et à la cytotoxicité des cellules UCART Meso et améliorant l'activité antitumorale globale du traitement.
- Dans le contexte d'une thérapie combinée avec un inhibiteur de point de contrôle anti-PD1, la meilleure activité antitumorale et des bénéfices de survie ont été observés lors d'un traitement par des cellules UCART FAP suivi d'un traitement par des cellules UCART Meso.

Programmes en partenariats

Servier et Allogene : programmes anti-CD19

- Allogene a annoncé recruter actuellement des patients "*aux États-Unis et au Canada, dans le premier essai clinique CAR T allogénique de Phase 2 potentiellement pivot de l'industrie, évaluant ALLO-501A*". L'Agence européenne des médicaments (EMA) a récemment approuvé la demande d'autorisation d'essai clinique (CTA) d'ALPHA2.
- L'essai clinique ALPHA2 à bras unique d'Allogene dans le lymphome à grandes cellules B (LBCL) en rechute ou réfractaire inclura environ 100 patients qui ont reçu au moins deux lignes de traitement antérieures et qui n'ont pas reçu de traitement anti-CD19 antérieur. Allogene a annoncé prévoir de terminer le recrutement de patients au cours du premier semestre 2024 et de récolter les premières données d'ici la fin de l'année 2024.
- Les données de suivi à long terme de la Phase 1 des essais cliniques ALPHA/ALPHA2 d'Allogene pour traiter le LBCL, ont été présentées lors de la réunion annuelle de l'American Society of Clinical Oncology (ASCO), ainsi qu'une présentation déjà dévoilée précédemment au congrès de l'European Hematology Association Congress

and International Conference on Malignant Lymphoma (ICML) de Lugano en juin 2023. Les essais cliniques de Phase 1 ont recruté des patients lourdement prétraités avec une médiane de trois lignes de traitement antérieures. Les données de 33 patients LBCL naïfs CAR T recevant le produit cellulaire Alloy™, dont 12 patients traités avec le schéma de Phase 2, sont les premières à démontrer le potentiel d'un produit CAR T allogénique à induire des réponses complètes à des taux et une durabilité similaire à ceux des thérapies autologues approuvées.

Allogene : programmes anti-BCMA et anti-CD70

- L'étude de Phase 1, TRAVERSE d'Allogene, à escalade de dose, recrute des patients atteints de carcinome rénal avancé ou métastatique (RCC) qui ont progressé avec les thérapies standard, y compris un inhibiteur de point de contrôle immunitaire et une thérapie ciblant le facteur de croissance endothélial vasculaire (VEGF).
- L'essai TRAVERSE d'Allogene déploie actuellement un test sur les dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro* (IVD) conçu pour évaluer prospectivement les niveaux d'expression de CD70 chez les patients. Allogene a annoncé que l'escalade de dose dans l'essai TRAVERSE devrait se terminer en 2023.

Corporate

- Le 28 juin 2023, Celectis a publié les résultats de l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires, qui s'est tenue le 27 juin 2023, dans ses locaux à Paris. À l'issue de l'Assemblée Générale Mixte, au cours de laquelle plus de 72% des actions se sont exprimées, les résolutions 1 à 28 ont été adoptées et la résolution 29 a été rejetée, conformément aux recommandations du management. Les résultats détaillés du scrutin, ainsi que les résolutions sont consultables sur le site internet de la Société : <https://www.celectis.com/fr/investisseur/assemblees-generales/>

À l'issue de la réunion, les mandats de Mme Annick Schwebig et de M. Hervé Hoppenot ont pris fin et Mme Annick Schwebig et M. Hervé Hoppenot ont quitté le conseil d'administration à compter de cette date.

Au cours de l'Assemblée Générale, le docteur Cécile Chartier a été nommée en tant qu'administrateur du conseil d'administration de la Société, avec effet immédiat.

Cécile Chartier, Ph.D., est actuellement directrice scientifique de NextVivo, Inc. Avant de rejoindre NextVivo, le docteur Chartier occupait le poste de vice-présidente de la recherche chez Iovance Biotherapeutics, Inc., où elle a dirigé le développement de thérapies de lymphocytes d'infiltration tumorale (TIL) de nouvelle génération, de la recherche aux début des essais cliniques. La grande expérience de Cécile Chartier dans le développement de thérapies cellulaires et géniques de nouvelle génération, associée à sa connaissance approfondie de l'industrie biotechnologique américaine, sera un atout considérable pour Celectis.

Résultats financiers

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires de Celectis ont été préparés conformément aux normes International Financial Reporting Standards ou IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS »).

Le détail de ces données financières consolidées entre le segment Thérapeutique – Celectis - et le segment Plantes – Calyxt - figure dans les annexes de ce communiqué de presse relatif aux résultats financiers des six premiers mois de 2023.

Le 13 janvier 2023, Calyxt, Cibus Global LLC (Cibus) et d'autres entités ont conclu un accord et plan de fusion (l'« accord de fusion ») sous lequel Calyxt et Cibus fusionneront sous forme d'une transaction entièrement en actions (la « Fusion Calyxt »). En conséquence, Calyxt est considéré comme actif détenu en vue d'être cédé, comme défini par la norme IFRS 5, et a été classé en activité abandonnée jusqu'au 31 mai 2023. Le 1^{er} juin, Calyxt et Cibus ont finalisé la transaction de fusion et opèrent désormais sous le nom de Cibus, Inc. En conséquence, Calyxt est déconsolidé et la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les comptes de trésorerie bloquée de Calyxt ne sont plus inclus dans la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les comptes de trésorerie bloquée du Groupe depuis le 1er juin 2023.

Situation de la trésorerie : Au 30 juin 2023, Collectis disposait de 89 M\$ en trésorerie, équivalents de trésorerie et comptes de trésorerie bloquée consolidés. Cela se compare à 95 M\$ de trésorerie, équivalents de trésorerie et comptes de trésorerie bloquée consolidés au 31 décembre 2022. Cette diminution nette de 6 M\$ reflète principalement des paiements pour 55 M dont 15 M\$ de dépenses R&D, 7 M\$ de frais administratifs et commerciaux, 23 M\$ de dépenses de personnel, 7 M\$ de loyers et taxes, 3 M\$ de remboursement de l'emprunt PGE, 1 M\$ d'impact défavorable forex partiellement compensés par 23 M\$ de l'augmentation de capital réalisée en février, 21 M\$ de l'emprunt BEI, 1 M\$ d'avance remboursable reçue de BPI, 2 M\$ de produits liés à nos placements financiers, 1 M\$ de remboursement de contributions patronales sur options de souscription et 2 M\$ de produits de licences et autres flux. Sur la base du plan d'exploitation actuel, nous estimons que la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les actifs financiers courants et comptes de trésorerie bloquée consolidés de Collectis au 30 juin 2023 seront suffisants pour financer nos activités jusqu'au troisième trimestre de l'année 2024.

Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation : Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 5,6 M\$ pour les six premiers mois 2023, contre 6,5 M\$ pour les six premiers mois 2022. Cette baisse de 1,0 M\$ entre les six premiers mois 2023 et 2022 s'explique principalement par la reconnaissance de deux paiements d'étape de 1,5 M\$ de Cytovia en 2022 et un autre paiement d'étape auprès d'un autre partenaire de 1,0 M\$ alors que les revenus en 2023 ne sont pas matériels, partiellement compensée par la régularisation du crédit impôt recherche pour 0,8 M\$ et la reconnaissance d'une subvention de recherche de BPI de 0,8 M\$.

Frais de recherche et développement : Les frais de recherche et développement consolidés se sont élevés à 43,2 M\$ pour les six premiers mois 2023 contre 52,2 M\$ pour les six premiers mois 2022. La diminution de 9,0 M\$ est principalement attribuable à (i) la baisse de 3,4 M\$ des dépenses de personnel due à des départs non remplacés, (ii) la baisse de 4,7 M\$ des achats, charges externes et autres charges (passant de 28,0 M\$ en 2022 à 23,2 M\$ en 2023) due à l'internalisation des activités de contrôle qualité et production pour supporter nos activités de R&D et (iii) la baisse de 0,8 M\$ des charge liées aux rémunérations fondées sur les actions sans impact sur la trésorerie (de 3,1 M\$ en 2022 à 2,3 M\$ en 2023).

Frais administratifs et commerciaux : Les frais administratifs et commerciaux consolidés se sont élevés à 8,9 M\$ pour les six premiers mois 2023 contre 10,9 M\$ pour les six premiers mois 2022. La diminution de 2,0 M\$ entre les six premiers mois 2023 et 2022 est principalement attribuable à (i) la baisse des achats, charges externes et autres charges de 1,6 M\$ (passant de 6,4 M\$ en 2022 à 4,9 M\$ en 2023) principalement due aux frais d'implémentation en 2022 de l'ERP et (ii) la baisse de 0,2 M\$ des charges liées aux rémunérations fondées sur les actions sans impact sur la trésorerie.

Résultat financier : Le gain financier consolidé s'est élevé à 11,6 M\$ pour les six premiers mois 2023 contre 9,2 M\$ pour les six premiers mois 2022. L'augmentation de 2,4 M\$ est principalement attribuable à l'augmentation de 20,8 M\$ des produits financiers, composés

principalement du profit de la déconsolidation de Calyxt, partiellement compensés par (i) la perte de juste valeur de notre participation dans Cibus (anciennement Calyxt) depuis la déconsolidation de 10,2 M\$ et (ii) une baisse de 6,8 M\$ de la juste valeur de la créance relative à la note Cytovia.

Bénéfice net (perte nette) attribuable aux activités abandonnées : A la suite de la déconsolidation de Calyxt, les activités abandonnées pour la période de six mois ne représentent que cinq mois d'activité. L'augmentation de la perte nette provenant des activités destinées à être cédées de 3,5 M\$ entre les six mois clos le 30 juin 2023 et 2022 est principalement liée à (i) l'augmentation de la perte financière de 9,2 M\$ et (ii) l'augmentation de 1,5 M\$ des autres dépenses opérationnelles partiellement compensées par (i) la baisse de 2,8 M\$ de dépenses R&D (passant de 6,3 M\$ en 2022 à 3,5 M\$ en 2023) et (ii) la baisse de 4,5 M\$ des dépenses SG&A (passant de 6,8 M\$ en 2022 à 2,3 M\$ en 2023).

Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de Collectis : La perte nette consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis est de 40,7 M\$ (soit 0,76 \$ par action) pour les six premiers mois 2023, dont 35,7 M\$ sont attribuables à Collectis, comparativement à une perte de 50,9 M\$ (soit 1,12 \$ par action) pour les six premiers mois 2022, dont 47,3 M\$ étaient attribuables à Collectis. Cette diminution de 10,1 M\$ de la perte nette entre les six premiers mois de 2023 et 2022 est principalement liée à (i) la baisse des dépenses de R&D de 9,0 M\$, (ii) la diminution de 2,0 M\$ des dépenses SG&A, (iii) l'augmentation de 2,4 M\$ du résultat financier liée au gain financier dû à la déconsolidation de Calyxt que compense en partie la baisse des justes valeurs de notre participation dans Cibus et de la créance relative à la note Cytovia. Ces impacts à la baisse sont partiellement compensés par (i) une diminution de 1,0 M\$ du chiffre d'affaires et des autres produits d'exploitation et (ii) la diminution de 1,5 M\$ de la perte nette attribuable aux activités abandonnées.

Bénéfice net (perte nette) ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis : La perte nette ajustée consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis est de 36,7 M\$ (soit 0,68 \$ par action) pour les six premiers mois 2023, comparativement à une perte de 45,5 M\$ (soit 1,00 \$ par action) pour les six premiers mois 2022.

Veillez consulter la « Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS » pour le rapprochement du résultat net IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis et du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis.

Nous prévoyons de consacrer nos dépenses sur Collectis pour l'année 2023 dans les domaines suivants :

- Support du développement de notre portefeuille de produits candidats, comprenant les dépenses de fabrication et d'essais cliniques de UCART123, UCART22 et UCART 20x22, ainsi que de nouveaux produits candidats;
- Utilisation de nos capacités de fabrication de pointe à Paris (France) et Raleigh (Caroline du Nord, États Unis);
- Poursuite du renforcement de nos départements de fabrication et clinique.

Les informations financières sélectionnées et préliminaires présentées ci-dessus ne sont pas auditées et doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à modification. Nous avons fourni ces résultats préliminaires sélectionnés ci-dessus car nos résultats définitifs restent conditionnés à l'achèvement de nos procédures normales de clôture, aux ajustements finaux, aux développements qui peuvent survenir d'ici la finalisation des résultats financiers, et aux examens finaux de la direction et du comité d'audit. En conséquence, vous ne devez pas vous fier indûment à ces informations préliminaires, qui peuvent différer sensiblement de nos résultats finaux réels. Ces résultats préliminaires ne doivent pas être considérés comme un substitut à nos états financiers trimestriels complets préparés conformément aux normes

IFRS. En outre, ils ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui seront obtenus au cours d'une période future. Ces résultats préliminaires ont été préparés par la direction et relèvent de sa responsabilité. Notre cabinet d'audit indépendant n'a pas vérifié, compilé, effectué des procédures sur ou révisé les informations financières préliminaires, et par conséquent n'exprime pas d'opinion ou toute autre forme d'assurance en ce qui concerne les informations préliminaires. Nous prévoyons de publier nos résultats complets pour le deuxième trimestre dans les prochains jours.

CELLECTIS S.A. – BILAN CONSOLIDÉ
(Non audités)
(en milliers de dollars)

	A la date du	
	31-déc-22	30-juin-23
ACTIF		
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	718	695
Immobilisations corporelles	63 621	59 231
Droits d'utilisation	44 275	41 457
Actifs financiers	8 791	13 006
Total actifs non courants	117 406	114 389
Actifs courants		
Clients et comptes rattachés	772	422
Subventions à recevoir	14 496	19 488
Autres actifs courants	9 078	7 869
Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie	97 697	85 505
Total actifs courants	122 043	113 285
Actifs détenus en vue d'être cédés	21 768	-
TOTAL DE L'ACTIF	261 216	227 674
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social	2 955	3 491
Primes d'émission	583 122	476 224
Écarts de conversion	(28 605)	(37 050)
Réserves	(333 365)	(305 392)
Résultat net, part du groupe	(106 139)	(40 715)
Capitaux propres, part du Groupe	117 968	96 558
Intérêts minoritaires	7 973	0
Total capitaux propres	125 941	96 558
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	20 531	40 270
Dettes de loyer non courantes	49 358	46 157
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	2 390	2 641
Total passifs non courants	72 279	89 068
Passifs courants		
Passifs courants financiers	5 088	5 185
Dettes de loyer courantes	7 872	8 270
Fournisseurs et comptes rattachés	21 456	19 229
Revenus différés et passifs sur contrat	59	241
Provisions courantes	477	1 029
Autres passifs courants	13 179	8 093
Total passifs courants	48 131	42 047
Passifs liés aux actifs détenus en vue d'être cédés	14 864	-
TOTAL DU PASSIF	261 216	227 674

CELLECTIS S.A
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – TROIS MOIS CLOS LE 30 JUIN 2023
(Non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2022 *	2023
Revenus		
Chiffre d'affaires	1 307	178
Autres revenus	1 416	1 823
Total Revenus	2 723	2 001
Charges opérationnelles		
Coût des revenus	(329)	(55)
Frais de recherche et développement	(25 630)	(22 144)
Frais administratifs et commerciaux	(4 830)	(3 950)
Autres produits et charges opérationnelles	753	490
Total charges opérationnelles	(30 036)	(25 660)
Résultat opérationnel	(27 313)	(23 659)
Résultat financier	8 301	15 982
Impôt sur les bénéfices	0	(258)
Résultats des activités poursuivies	(19 012)	(7 935)
Résultats des activités destinées à être cédées	(442)	(5 647)
Résultat net de la période	(19 454)	(13 583)
Résultat part du groupe	(18 946)	(10 648)
Intérêts minoritaires	(506)	(2 935)
Résultat net, part du groupe de base par action (\$/action)	(0,42)	(0,19)
Résultat net, part du groupe dilué par action (\$/action)	(0,42)	(0,19)
Résultat net, pas du groupe de base par action des activités destinées à être cédées (\$/action)	0,00	(0,05)
Résultat net, part du groupe dilué par action des activités destinées à être cédées (\$/action)	0,00	(0,05)

* Ces montants reflètent les ajustements effectués dans le cadre de la présentation de l'activité destinées à être cédées.

CELLECTIS S.A
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – SIX MOIS CLOS LE 30 JUIN 2023
(Non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les six mois clos le 30 juin,	
	2022 *	2023
Revenus		
Chiffre d'affaires	2 972	317
Autres revenus	3 551	5 242
Total Revenus	6 523	5 560
Charges opérationnelles		
Coût des revenus	(714)	(389)
Frais de recherche et développement	(52 231)	(43 225)
Frais administratifs et commerciaux	(10 893)	(8 914)
Autres produits et charges opérationnelles	774	(83)
Total charges opérationnelles	(63 064)	(52 612)
Résultat opérationnel	(56 541)	(47 053)
Résultat financier	9 213	11 580
Impôt sur les bénéfices	0	(258)
Résultats des activités poursuivies	(47 328)	(35 731)
Résultats des activités destinées à être cédées	(6 883)	(10 377)
Résultat net de la période	(54 211)	(46 108)
Résultat part du groupe	(50 858)	(40 715)
Intérêts minoritaires	(3 352)	(5 393)
Résultat net, part du groupe de base par action (\$/action)	(1,12)	(0,76)
Résultat net, part du groupe dilué par action (\$/action)	(1,12)	(0,76)
Résultat net, pas du groupe de base par action des activités destinées à être cédées (\$/action)	(0,08)	(0,09)
Résultat net, part du groupe dilué par action des activités destinées à être cédées (\$/action)	(0,08)	(0,09)

* Ces montants reflètent les ajustements effectués dans le cadre de la présentation de l'activité destinées à être cédées.

CELLECTIS S.A.

**DETAIL DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE – TROIS MOIS CLOS LE 30
JUN 2023**

(en milliers de dollars)

en milliers de dollars	Pour les trois mois clos le 30 juin 2022			Pour les trois mois clos le 30 juin 2023		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	42	1 307	1 348	1	178	179
Autres produits	-	1 416	1 416	-	1 823	1 823
Chiffre d'affaires externe et autres produits	42	2 723	2 765	1	2 001	2 002
Coût des revenus	0	(329)	(329)	(63)	(55)	(118)
Frais de recherche et développement	(3 419)	(25 630)	(29 048)	(1 322)	(22 144)	(23 467)
Frais administratifs et commerciaux	(3 585)	(4 830)	(8 415)	(976)	(3 950)	(4 927)
Autres produits et charges d'exploitation	198	753	951	(1 074)	490	(584)
Total charges d'exploitation	(6 806)	(30 036)	(36 842)	(3 435)	(25 660)	(29 095)
Résultat opérationnel	(6 764)	(27 313)	(34 077)	(3 434)	(23 659)	(27 093)
Résultat financier	6 322	8 301	14 623	(2 213)	15 982	13 769
Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-	(258)	(258)
Résultats des activités destinées à être cédées	(442)	-	(442)	(5 647)	-	(5 647)
Résultat net	(442)	(19 012)	(19 454)	(5 647)	(7 935)	(13 583)
Intérêts minoritaires	506	-	506	(2 935)	-	(2 935)
Résultat net, part du Groupe	64	(19 012)	(18 946)	(2 712)	(7 935)	(10 648)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	226	1 454	1 681	103	797	900
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	447	557	1 003	326	849	1 174
Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe	673	2 011	2 684	428	1 646	2 074
Résultat net ajusté, part du Groupe	737	(17 001)	(16 264)	(2 284)	(6 289)	(8 573)
Amortissements et dépréciations	(608)	(4 500)	(5 108)	(12)	(4 419)	(4 431)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	308	870	1 178	21	311	332

CELLECTIS S.A.
DETAIL DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE –
SIX MOIS CLOS LE 30 JUIN 2023
(en milliers de dollars)

en milliers de dollars	Pour l'exercice clos le 30 juin 2022			Pour l'exercice clos le 30 juin 2023		
	Plantes (activités non poursuivies)	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes (activités non poursuivies)	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	73	2 972	3 045	43	317	360
Autres produits	-	3 551	3 551	-	5 242	5 242
Chiffre d'affaires externe et autres produits	73	6 523	6 596	43	5 560	5 602
Coût des revenus	(0)	(714)	(714)	(63)	(389)	(451)
Frais de recherche et développement	(6 297)	(52 231)	(58 527)	(3 487)	(43 225)	(46 712)
Frais administratifs et commerciaux	(6 801)	(10 893)	(17 695)	(2 313)	(8 914)	(11 227)
Autres produits et charges d'exploitation	242	774	1 016	(1 251)	(83)	(1 334)
Total charges d'exploitation	(12 856)	(63 064)	(75 920)	(7 113)	(52 612)	(59 725)
Résultat opérationnel	(12 783)	(56 541)	(69 324)	(7 070)	(47 053)	(54 123)
Résultat financier	5 900	9 213	15 113	(3 307)	11 580	8 273
Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-	(258)	(258)
Résultats des activités destinées à être cédées	(6 883)	-	(6 883)	(10 377)	-	(10 377)
Résultat net	(6 883)	(47 328)	(54 211)	(10 377)	(35 731)	(46 108)
Intérêts minoritaires	3 352	-	3 352	5 393	-	5 393
Résultat net, part du Groupe	(3 531)	(47 328)	(50 858)	(4 984)	(35 731)	(40 715)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	216	3 134	3 349	188	1 900	2 088
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	789	1 193	1 982	599	1 366	1 965
Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe	1 005	4 327	5 331	788	3 265	4 053
Résultat net ajusté, part du Groupe	(2 526)	(43 001)	(45 527)	(4 196)	(32 465)	(36 663)
Amortissements et dépréciations	(1 316)	(9 434)	(10 749)	(7)	(8 875)	(8 882)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	671	1 452	2 123	21	536	556

Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS

Dans ce communiqué de presse, Collectis S.A. présente un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis qui n'est pas un agrégat défini par le référentiel IFRS. Nous avons inclus dans ce communiqué de presse une réconciliation de cet agrégat avec le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis, élément le plus comparable calculé en accord avec le référentiel IFRS. Ce résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous estimons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités, en utilisant entre autres, cet agrégat financier. En particulier, nous pensons que l'élimination des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie du résultat attribuable aux actionnaires de Collectis peut donner une information utile sur la comparaison d'une période à une autre des activités de Collectis. Notre utilisation de ce résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis est limitée à une utilisation analytique et ne devrait pas être considérée seule ou être substituée à l'analyse de nos résultats financiers présentés conformément aux normes IFRS. Certaines de ces limitations sont : (a) d'autres sociétés, incluant des sociétés dans nos industries qui bénéficient des mêmes types de rémunérations fondées sur des actions, pourraient adresser l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie d'une façon différente, et (b) d'autres sociétés pourraient communiquer un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ou d'autres agrégats similaires mais calculés de façon différente, ce qui réduirait leur utilité pour des besoins comparatifs. Au regard de l'ensemble de ces limitations, vous devriez considérer le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis au même titre que nos résultats financiers IFRS, y compris le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis.

**RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS – TROIS MOIS CLOS LE 30 JUIN
2023
(Non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)**

	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2022 *	2023
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(18 946)	(10 648)
Ajustement:		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	2 684	2 074
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	(16 263)	(8 574)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	(0,36)	(0,15)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action des activités destinées à être cédées (\$/action)	0,00	(0,05)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités)	45 497 127	55 583 768
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action)	(0,36)	(0,15)
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action des activités destinées à être cédées (\$/action)	0,02	(0,04)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités)	45 497 127	55 583 768

* Ces montants reflètent les ajustements effectués dans le cadre de la présentation de l'activité destinées à être cédées.

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS – SIX MOIS CLOS LE 30 JUIN 2023
(Non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les six mois clos le 30 juin,	
	2022 *	2023
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(50 858)	(40 715)
Ajustement:		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	5 331	4 053
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	(45 527)	(36 662)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	(1,00)	(0,68)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action des activités destinées à être cédées (\$/action)	(0,95)	(0,71)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités)	45 497 127	53 541 010
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action)	(1,00)	(0,68)
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action des activités destinées à être cédées (\$/action)	(0,95)	(0,71)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités)	45 497 127	53 541 010

* Ces montants reflètent les ajustements effectués dans le cadre de la présentation de l'activité destinées à être cédées.

À propos de Collectis

Collectis est une société de biotechnologie au stade clinique, qui utilise sa technologie pionnière d'édition de génome TALEN® pour développer des thérapies innovantes pour le traitement de maladies graves. Collectis développe, les premiers produits thérapeutiques d'immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, inventant le concept de cellules CAR-T ingénierées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer, et une plateforme permettant de réaliser des modifications génétiques thérapeutiques dans les cellules souches hématopoïétiques dans diverses maladies. En capitalisant sur ses 23 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, Collectis développe des produits candidats innovants en utilisant la puissance du système immunitaire pour le traiter des maladies dont les besoins médicaux ne sont pas satisfaits. Le siège social de Collectis est situé à Paris. Collectis est également implanté à New York et à Raleigh aux États-Unis.

Collectis est coté sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS).

Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.collectis.com

Suivez Collectis sur les réseaux sociaux : @collectis, LinkedIn et YouTube.

TALEN® est une marque déposée, propriété de Collectis.

Avertissement :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives sur les objectifs de la Société, qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles, incluant les informations qui nous ont été fournies ou qui ont été mises à la connaissance du public par nos licenciés. Ces déclarations prospectives comprennent des déclarations incluant des déclarations sur l'avancement, le calendrier et les progrès des essais cliniques et études pré-cliniques, le calendrier de présentation de données cliniques et la suffisance de trésorerie pour financer nos opérations. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, des incertitudes, incluant les risques nombreux associés au développement de produits candidats biopharmaceutiques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des différences matérielles entre nos résultats, performances et accomplissements actuels et les résultats, performances et accomplissements futurs exprimés ou suggérés par les déclarations prospectives. De plus amples informations sur les facteurs de risques qui peuvent affecter l'activité de la société et ses performances financières sont indiquées dans le rapport annuel de Collectis en anglais intitulé « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, dans le rapport financier (incluant le rapport de gestion du conseil d'administration) pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les documents enregistrés postérieurement par Collectis auprès de la Securities Exchange Commission. Sauf si cela est requis par la réglementation applicable, nous déclinons toute obligation d'actualiser et de publier ces énoncés prospectifs, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats pourraient différer matériellement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations étaient disponibles dans le futur.

Pour de plus amples informations sur Collectis, veuillez contacter :

Contact média :

Pascaline Wilson, Director, Communications, +33 (0)7 76 99 14 33, media@collectis.com

Contacts pour les relations avec les investisseurs :

Arthur Stril, Chief Business Officer, +1 (347) 809 5980, investors@collectis.com

Sandya von der Weid, Associate Director, LifeSci Advisors, +41 786 80 05 38